

Dispositif d'urgence sociale

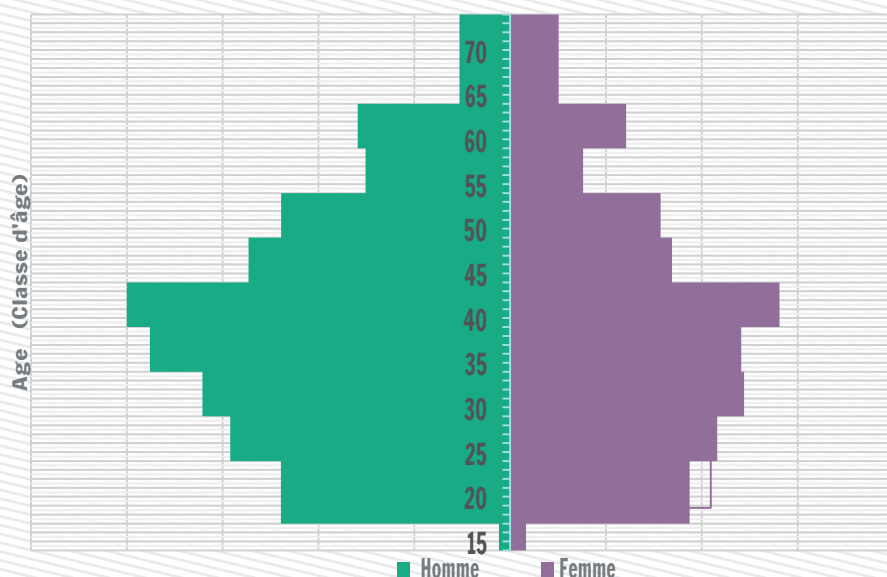
mis en place par les services partenaires des Relais sociaux

4 781 pers.

C'est le nombre de bénéficiaires du dispositif d'urgence sociale organisé par les services partenaires des Relais sociaux urbains de Wallonie en 2021

Répartition par genre et par tranche d'âge des bénéficiaires du dispositif d'urgence sociale en Wallonie (2021)

Pyramide des âges des bénéficiaires du DUS (N = 4 537)



Nombre de bénéficiaires (N = 4 781)

	H	F	Genre inconnu	Total
65 ans et +	106	101	-	207
60 à 64 ans	159	121	-	280
55 à 59 ans	151	76	-	227
50 à 54 ans	239	157	-	396
45 à 49 ans	273	169	-	442
40 à 44 ans	400	281	-	681
35 à 39 ans	376	241	-	617
30 à 34 ans	321	244	-	565
25 à 29 ans	292	216	-	508
18 à 24 ans	335	262	-	597
- de 18 ans	7	10	-	17
Age inconnu	131	67	46	244
Total	2 790	1 945	46	4 781

Sources : IWEPS, Relais sociaux urbains & services partenaires des Relais sociaux urbains de Wallonie ; Calculs : IWEPS (8 services répondants de 7 RSU)

Les Relais sociaux urbains (RSU) assurent en Wallonie la coordination et la mise en réseau de services (privés et publics) impliqués dans l'aide aux personnes en situation d'exclusion, à savoir « toute personne majeure confrontée ou susceptible d'être confrontée à la difficulté de mener une vie conforme à la dignité humaine et d'exercer les droits reconnus par l'article 23 de la Constitution ». Cette coordination concerne les activités déployées au sein de quatre axes à savoir le dispositif urgence sociale, l'hébergement d'urgence, le travail de rue et l'accueil de jour. Cette fiche est relative aux caractéristiques des bénéficiaires du dispositif d'urgence sociale (DUS) organisé par les services partenaires des Relais sociaux urbains (RSU) de Wallonie. Le DUS offre un service d'intervention 24h/24 qui permet d'apporter une aide rapide en dehors des heures d'ouverture du CPAS à tout citoyen en situation d'urgence. Les types d'aide peuvent être très variés : informations, soutiens, relais vers d'autres institutions, démarches administratives, juridiques, orientation vers un hébergement d'urgence, aides à la recherche d'un logement, au déménagement, aides financières, matérielles (vêtement, mobilier, vaisselle ...), relationnelles, prise en charge en cas de catastrophe naturelle ...

Au cours de l'année 2021, les services du dispositif d'urgence sociale (DUS), partenaires des Relais sociaux urbains (RSU), ont accompagné 4 781 personnes, en majorité des hommes (58,3 %).

La pyramide des âges construite à partir des 4 537 bénéficiaires dont on connaît l'âge, montre que tant chez les femmes que chez les hommes, ce sont les classes d'âge situées entre 18 et 54 ans qui sont les plus représentées.

Bien que dans une mesure nettement moindre qu'en 2020, l'année 2021 reste marquée par la crise du Covid-19. Les inondations de 2021 ont fortement accru les demandes sociales à certains endroits de la Wallonie, notamment sur le territoire couvert par le Relais social de Verviers.

Dispositif d'urgence sociale

mis en place par les services partenaires des Relais sociaux

Répartition par type de logement/hébergement des bénéficiaires du dispositif d'urgence sociale en Wallonie (2021)

En logement privé	35,0%
En logement social/public et assimilé (Agence Immobilière Sociale)	3,6%
En rue ou en abris de fortune (squat, voiture, tente, caravane,...)	17,8%
En hébergement d'urgence (abri de nuit, lits DUS, hôtel)	13,7%
En Maison d'accueil	1,3%
En logements d'urgence, de transit, d'insertion,...	0,4%
En institution - Autres (prison, hôpital psychiatrique, ...)	1,0%
Chez un tiers "proche" (famille élargie, amis, connaissances,...)	26,5%
Dans d'autres endroits hors institution	0,6%
Total	100%

Parmi les bénéficiaires du dispositif d'urgence sociale en 2021, on relève que la semaine précédant leur accueil par le service d'urgence sociale :

- plus d'un tiers d'entre eux (35 %) habitait en logement privé ;
- plus d'un quart (26,5 %) vivait « chez un proche (famille élargie, amis, connaissances) » ;
- et un tiers (33,2 %), vivait soit « en rue ou en abris de fortune tels que squat, voiture, tente, caravane » (17,8 %), soit « en hébergement d'urgence tel qu'abri de nuit (13,7 %) » ou encore « en maison d'accueil » (1,3 %), ou « en logement d'urgence, de transit, d'insertion... » (0,4 %).

Sources : IWEPS, Relais sociaux urbains & services partenaires des Relais sociaux urbains de Wallonie ; Calculs : IWEPS (N = 3 153) (7 services répondants de 6 RSU)

Définitions et sources

Les statistiques sont établies au niveau wallon, par l'IWEPS, à partir de données harmonisées transmises annuellement par l'ensemble des RSU de Wallonie : Tournai, Mons-Borinage, La Louvière, Charleroi, Namur, Liège et Verviers. Chacun d'eux réalise, sur son territoire, la coordination de la collecte des données auprès des services partenaires. Les deux relais sociaux intercommunaux créés en 2021, celui de la Province de Luxembourg et celui du Brabant wallon ne pourront qu'ultérieurement être associés à cette collecte.

Ces données constituent une source d'information importante sur les personnes vivant dans la « grande précarité ». Ce public est très mal appréhendé par les sources administratives et absent des enquêtes sociales à visée généraliste (SILC).

Pertinence et limites

Les chiffres peuvent sous-estimer le nombre de bénéficiaires des services du DUS car seules les données des services partenaires des relais sociaux sont prises en compte. Les chiffres peuvent aussi surestimer le nombre de bénéficiaires, car certaines personnes sont comptabilisées plusieurs fois si elles fréquentent des services différents.

Pour en savoir plus : Statistiques des relais sociaux urbains wallons 2015, "Regards statistiques N°1" : www.iweps.be/publication/statistiques-relais-sociaux-urbains-wallons-2015/

Personne de contact : [Olivier Colicis \(o.colicis@iweps.be\)](mailto:o.colicis@iweps.be) - relais.sociaux@iweps.be
prochaine mise à jour : décembre 2023